

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18/10/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 DAC 507 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marcel Proust au 45 rue de Courcelles à Paris 8e.

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marcel Proust au 45 rue de Courcelles à Paris 8e ;

Vu l'avis du conseil du 8e arrondissement en date du 28 septembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence Patrice, au nom de la 2ème commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Marcel Proust au 45 rue de Courcelles à Paris 8^e, sous réserve de l'accord des propriétaires.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Marcel Proust 1871-1922 demeura dans cet immeuble de 1900 à 1906.»

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 750 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2021 et suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO